

Enseignement moral et civique

Les finalités de l'enseignement moral et civique du cycle 2 au cycle 4

L'enseignement moral et civique poursuit trois finalités qui sont intimement liées entre elles.

1) Respecter autrui

La morale enseignée à l'école est une morale civique en lien étroit avec les principes et les valeurs de la citoyenneté républicaine et démocratique. L'adjectif « moral » de l'enseignement moral et civique renvoie au projet d'une appropriation par l'élève de principes garantissant le respect d'autrui. Cette morale repose sur la conscience de la dignité et de l'intégrité de la personne humaine, qu'il s'agisse de soi ou des autres, et nécessite l'existence d'un cadre définissant les droits et devoirs de chacun.

Respecter autrui, c'est respecter sa liberté, le considérer comme égal à soi en dignité, développer avec lui des relations de fraternité. C'est aussi respecter ses convictions philosophiques et religieuses, ce que permet la laïcité.

2) Acquérir et partager les valeurs de la République

Le code de l'éducation affirme « qu'outre la transmission des connaissances, la Nation fixe comme mission première à l'école de faire partager aux élèves les valeurs de la République » (article L 111-1). Cette mission est réaffirmée dans le Socle commun de connaissances, de compétences et de culture : « L'École a une responsabilité particulière dans la formation de l'élève en tant que personne et futur citoyen. Dans une démarche de coéducation, elle ne se substitue pas aux familles, mais elle a pour tâche de transmettre aux jeunes les valeurs fondamentales et les principes inscrits dans la Constitution de notre pays ».

Les valeurs et principes de la République fondent le pacte républicain garant de la cohésion nationale, en même temps qu'ils protègent la liberté de chaque citoyen. Les transmettre et les faire partager est une œuvre d'intégration républicaine ; ces valeurs et principes relient la France à la communauté des nations démocratiques, à l'échelle européenne comme à l'échelle mondiale.

Les quatre valeurs et principes majeurs de la République française sont la liberté, l'égalité, la fraternité, et la laïcité. S'en déduisent la solidarité, l'égalité entre les hommes et les femmes, ainsi que le refus de toutes les formes de discriminations. L'enseignement moral et civique porte sur ces principes et valeurs, qui sont nécessaires à la vie commune dans une société démocratique et constituent un bien commun s'actualisant au fil des débats dont se nourrit la République.

3) Construire une culture civique

La conception républicaine de la citoyenneté insiste à la fois sur l'autonomie du citoyen et sur son appartenance à la communauté politique formée autour des valeurs et principes de la République. Elle signale l'importance de la loi et du droit, tout en étant ouverte à l'éthique de la discussion qui caractérise l'espace démocratique.

Elle trouve son expression dans le Socle commun de connaissances, de compétences et de culture, selon lequel l'École « permet à l'élève d'acquérir la capacité à juger par lui-même, en même temps que le sentiment d'appartenance à la société. Ce faisant, elle permet à l'élève de développer dans les situations concrètes de la vie scolaire son aptitude à vivre de manière autonome, à participer activement à l'amélioration de la vie commune et à préparer son engagement en tant que citoyen ».

La culture civique portée par l'enseignement moral et civique articule quatre domaines : la sensibilité, la règle et le droit, le jugement, l'engagement.

- La culture de la sensibilité permet d'identifier et d'exprimer ce que l'on ressent, comme de comprendre ce que ressentent les autres. Elle permet de se mettre à la place de l'autre.

- La culture de la règle et du droit unit le respect des règles de la vie commune et la compréhension du sens de ces règles. Elle conduit progressivement à une culture juridique et suppose la connaissance de la loi.
- La culture du jugement est une culture du discernement. Sur le plan éthique, le jugement s'exerce à partir d'une compréhension des enjeux et des éventuels conflits de valeurs ; sur le plan intellectuel, il s'agit de développer l'esprit critique des élèves, et en particulier de leur apprendre à s'informer de manière éclairée.
- La culture de l'engagement favorise l'action collective, la prise de responsabilités et l'initiative. Elle développe chez l'élève le sens de la responsabilité par rapport à lui-même et par rapport aux autres, à la nation et à l'environnement (climat, biodiversité...).

Cette culture civique irrigue l'ensemble des enseignements, elle est au cœur de la vie de l'école et de l'établissement, elle est portée par certaines des actions qui mettent les élèves au contact de la société. En particulier, les actions concernant l'éducation au développement durable, au service de la prise de conscience écologique, ont vocation à contribuer à la culture de l'engagement individuel comme collectif, citoyen avant tout, au service du respect et de la protection de l'environnement à toutes les échelles, et à court et moyen termes.

Modalités pratiques et méthodes de l'enseignement moral et civique

L'enseignement moral et civique articule des valeurs, des savoirs (littéraires, scientifiques, historiques, juridiques, etc.) et des pratiques. Il requiert l'acquisition de connaissances et de compétences dans les quatre domaines de la culture civique et donne lieu à des traces écrites et à une évaluation.

L'enseignement moral et civique s'effectue, chaque fois que possible, à partir de l'analyse de situations concrètes. La discussion réglée et le débat argumenté ont une place de premier choix pour permettre aux élèves de comprendre, d'éprouver et de mettre en perspective les valeurs qui régissent notre société démocratique. Ils comportent une prise d'informations selon les modalités choisies par le professeur, un échange d'arguments dans un cadre défini et un retour sur les acquis permettant une trace écrite ou une formalisation.

L'enseignement moral et civique se prête particulièrement aux travaux qui placent les élèves en situation de coopération et de mutualisation favorisant les échanges d'arguments et la confrontation des idées.

L'enseignant exerce sa responsabilité pédagogique dans les choix de mise en œuvre en les adaptant à ses objectifs et à ses élèves.

L'enseignement moral et civique dispose réglementairement d'un horaire dédié permettant une mise en œuvre pédagogique au service de ses finalités.

Compétences travaillées du cycle 2 au cycle 4

Culture de la sensibilité

- Identifier et exprimer en les régulant ses émotions et ses sentiments.
- S'estimer et être capable d'écoute et d'empathie.
- Exprimer son opinion et respecter l'opinion des autres.
- Accepter les différences.
- Être capable de coopérer.
- Se sentir membre d'une collectivité.

Culture de la règle et du droit

- Respecter les règles communes.
- Comprendre les raisons de l'obéissance aux règles et à la loi dans une société démocratique.
- Comprendre les principes et les valeurs de la République française et des sociétés démocratiques.
- Comprendre le rapport entre les règles et les valeurs.

Culture du jugement

- Développer les aptitudes au discernement et à la réflexion critique.
- Confronter ses jugements à ceux d'autrui dans une discussion ou un débat argumenté et réglé.
- S'informer de manière rigoureuse.
- Différencier son intérêt particulier de l'intérêt général.
- Avoir le sens de l'intérêt général.

Culture de l'engagement

- Être responsable de ses propres engagements.
- Être responsable envers autrui.
- S'engager et assumer des responsabilités dans l'école et dans l'établissement.
- Prendre en charge des aspects de la vie collective et de l'environnement et développer une conscience civique.
- Savoir s'intégrer dans une démarche collaborative et enrichir son travail ou sa réflexion grâce à cette démarche.

Cycle 4

• Respecter autrui

Attendus de fin de cycle

- Identifier, comprendre les différents sentiments, leurs registres d'expression pour développer, en les exprimant et en les régulant, ses émotions et ses sentiments permettant une capacité d'écoute et d'empathie.
- Prendre conscience du rapport de soi aux autres et savoir accepter des différences en ayant conscience de la dignité et de l'intégrité de la personne humaine.
- Comprendre en situation le rôle de la loi et des règles dans un cadre qui définit les droits et devoirs de chacun.
- Savoir identifier, rechercher les composantes et les critères de validité des jugements moraux.
- Être capable de confronter ses jugements à ceux d'autrui dans une discussion ou un débat argumenté et réglé tout en développant des aptitudes au discernement et à la réflexion critique.

Au cycle 4, le travail autour de l'expression des sentiments et de leurs registres d'expression se poursuit en continuité du cycle 3. La capacité d'écoute et d'empathie est à mobiliser sur les situations d'étude selon les modalités choisies par l'enseignant. Le travail se conduit en situation, il ne peut avoir comme seul objet la recherche d'émotions. L'identification et la compréhension de la prise de décision comme de la responsabilité de ses paroles, de ses actes sont à mobiliser sur l'ensemble du cycle comme questionnement ou grille d'analyse des objets étudiés. L'exercice du jugement moral s'appuie sur les questions étudiées. Il se pratique en situation dans des discussions réglées ou des débats réglés pour confronter ses jugements à ceux des autres et favoriser les aptitudes au discernement, ainsi qu'à la réflexion critique.

Connaissances et compétences	Objets d'enseignement
<p>Construire le respect de soi Définir ce qu'est le respect. Se connaître soi-même et prendre une décision. Identifier les composantes d'une identité.</p>	<p>La notion de respect. La prise de décision individuelle, face ou dans un groupe par la question des addictions, la mise en danger (des liens sont possibles avec le parcours éducatif de santé et l'éducation affective et sexuelle).</p>

<p>Comprendre la notion de droits et de devoirs pour un individu.</p>	<p>L'identité personnelle ; l'identité légale, en incluant l'identité numérique. La responsabilité individuelle et la responsabilité légale.</p>
<p>Respect d'autrui Comprendre que l'aspiration personnelle à la liberté suppose de reconnaître celle d'autrui. Comprendre le rapport à l'autre, le respect de l'autre, par le respect des différences. Distinguer une inégalité d'une discrimination et comprendre les mécanismes de l'exclusion. Savoir identifier les formes de discrimination. Comprendre les notions de droits et de devoirs des individus dans une société. Appréhender en situation que des valeurs de la République peuvent entrer en tension.</p>	<p>Autrui est égal à soi en dignité. Les différentes formes de discrimination : raciales, antisémites, religieuses, xénophobes, sexistes, homophobes, transphobes, etc. Le harcèlement en situation scolaire, sur internet et les réseaux sociaux. La dignité humaine et l'intégrité de la personne. Le rôle du défenseur des droits. Le principe de laïcité et l'expression des convictions philosophiques et religieuses. Situations de mise en tension des valeurs de la République.</p>
<p>La morale et l'éthique Connaissance et structuration du vocabulaire des sentiments moraux. Savoir expliquer ses choix et ses actes, prendre conscience de sa responsabilité. Savoir identifier une éthique personnelle et une déontologie professionnelle.</p>	<p>Exprimer des sentiments moraux à partir de questionnements ou de supports variés et les confronter avec ceux des autres. L'acteur et le rôle du témoin dans des situations diverses. Comment le témoin muet devient complice (harcèlement, discrimination), non-assistance à personne en danger. Prise de décision du juge, du médecin.</p>
<p>Le rôle de la loi dans une société Définir et comprendre le rôle d'une loi et d'un règlement. Identifier les grandes étapes du parcours d'une loi dans la République française. Connaître les principaux droits sociaux. Comprendre comment se rend la justice, le rapport à la loi. Droit national et droit international.</p>	<p>La liberté, principe premier dans le droit français et le rôle de protection de la loi. Les valeurs et les principes qui régissent le règlement de l'établissement et les textes qui organisent la vie éducative. De la proposition à la loi : exemple de lois éthiques, morales ou sociétales dans leur contexte de construction et d'adoption. Le respect du droit de propriété. La protection contre les risques sociaux, le droit du travail, le droit de grève, la liberté syndicale. Le droit et la jurisprudence, les acteurs de la justice Exemple de la justice des mineurs. Droit national et droit international, les traités internationaux.</p>

- **Acquérir et partager les valeurs de la République**

Attendus de fin de cycle

- Intégrer le rapport entre les règles et les valeurs pour comprendre les raisons de l'obéissance aux règles et à la loi dans une société démocratique.
- Connaître et comprendre le fondement des principes et des valeurs de la République française et des sociétés démocratiques.
- Comprendre que l'action politique met en jeu les valeurs en démocratie.
- Reconnaître et identifier ce qui permet de se sentir membre d'une communauté et qui favorise la cohésion sociale.

Au cycle 4, la connaissance des valeurs et principes de la République est approfondie : l'élève comprend par une réflexion en situation comment ils peuvent être mis en tension. Il saisit comment ils peuvent être structurants pour l'action de l'État, la notion de nation et la diversité des appartenances sont abordées. L'ensemble du cycle présente les différents moyens d'expression du citoyen.

Connaissances et compétences	Objets d'enseignement
<p>Connaître les principes, valeurs et symboles de la citoyenneté française et de la citoyenneté européenne</p> <p>Connaître les symboles et la symbolique :</p> <ul style="list-style-type: none"> - de la République française ; - de l'Union européenne. <p>Connaître les valeurs et principes de la République française.</p> <p>Identifier et reconnaître les libertés fondamentales et les droits fondamentaux de la personne.</p> <p>Expliquer les différentes dimensions de l'égalité.</p> <p>Comprendre les enjeux de la laïcité.</p>	<p>La citoyenneté française et la citoyenneté européenne : principes, valeurs, symboles.</p> <p>Le drapeau, l'hymne national, la fête nationale, les monuments, la langue française.</p> <p>Le drapeau, l'hymne européen, la journée du 9 mai.</p> <p>Les libertés de conscience, d'expression, d'association, de presse.</p> <p>Les expressions littéraires et artistiques et connaissance historique de l'aspiration à la liberté.</p> <p>L'égalité et la non-discrimination, l'égalité fille-garçon.</p> <p>Les principes de la laïcité : liberté de conscience et égalité des citoyens.</p> <p>Les lois scolaires – la loi de 1905 – la loi de 2004.</p>
<p>Comprendre les grands principes des sociétés démocratiques</p> <p>Définir les principaux éléments des grandes déclarations des Droits de l'homme.</p> <p>Comprendre que la reconnaissance des libertés est le fondement de la démocratie.</p> <p>Connaître les modalités de l'expression du citoyen.</p>	<p>Les différentes déclarations des Droits de l'homme.</p> <p>Le statut juridique de l'enfant.</p> <p>Travailler sur la liberté de la presse et la liberté d'expression.</p> <p>Aborder les enjeux de la liberté de la presse.</p> <p>Mener une réflexion sur la place et la diversité des médias dans la vie sociale et politique.</p> <p>Aborder les différentes dimensions de l'expression du citoyen : vote, expression des tensions, réseaux sociaux, association.</p>
<p>Reconnaître les grandes caractéristiques d'un État démocratique</p> <p>Identifier les principes d'un État démocratique et leurs traductions dans les</p>	<p>L'existence d'une Constitution qui définit et protège les droits et les libertés des citoyens et habitants d'un pays ainsi que l'organisation des institutions.</p>

<p>régimes politiques démocratiques.</p> <ul style="list-style-type: none"> - Savoir définir et reconnaître une démocratie. - Comprendre ce qu'est un État (avec ses fonctions régaliennes) et l'État de droit. - Comprendre que des valeurs de la République peuvent entrer en tension. <p>Identifier et comprendre la notion de nation et ses composantes.</p> <p>Comprendre la diversité des sentiments d'appartenance civiques, sociaux, culturels, religieux.</p>	<p>S'appuyer sur l'étude des institutions de la V^e République.</p> <p>Identification des formes de l'expression démocratique pour comprendre le pluralisme démocratique par la liberté de l'expression et le pluralisme politique.</p> <p>La prise de décision et le respect de la règle majoritaire.</p> <p>La consultation et les modalités de consultation du peuple : du vote à la démocratie participative.</p> <p>Les fonctions régaliennes : défense, diplomatie, justice, police et fiscalité.</p> <p>Le fonctionnement de l'État : décentralisation, déconcentration.</p> <p>Comprendre à partir d'exemples les tensions entre la liberté et l'égalité.</p> <p>Faire saisir la composante de la définition de la nation, sa construction.</p> <p>Réfléchir sur la différence entre nation, nationalité et identité nationale en lien avec le sentiment d'appartenance à l'échelle d'un État.</p> <p>Le sentiment d'appartenance au destin commun de l'humanité.</p> <p>La francophonie.</p> <p>Des temps particuliers peuvent être mobilisés : l'Union sacrée - la Libération – les journées mémorielles : 11 novembre, 8 mai, 10 mai, 27 janvier.</p>
---	--

• Construire une culture civique

Attendus de fin de cycle

- Exprimer son opinion et respecter l'opinion des autres dans une discussion réglée ou un débat réglé.
- Développer une aptitude à la réflexion critique pour construire son jugement et différencier son intérêt particulier de l'intérêt général.
- Être responsable par rapport à ses propres engagements notamment en coopérant à un travail de groupe.
- Construire le sentiment d'appartenance à la collectivité.
- Comprendre les raisons de l'obéissance aux règles et à la loi dans une société démocratique.
- S'engager et assumer des responsabilités dans l'établissement et prendre en charge des aspects de la vie collective et de l'environnement et développer une conscience civique, sociale et écologique (rôle et action des éco-délégués en établissement et en classe).
- Avoir conscience des droits et de devoirs de l'individu comme citoyen dans une société démocratique.
- Comprendre et connaître les principes et les valeurs de la République pour favoriser la cohésion sociale.
- Comprendre le lien entre la défense de la République et la Défense nationale

Au cycle 4, l'objectif est d'appréhender progressivement tous les aspects de la culture civique dans une dimension pratique, afin que les élèves, après une prise de conscience, comprennent le sens de la responsabilité liée à l'engagement dans une société démocratique.

Connaissances et compétences	Objets d'enseignement
<p>Le vote, un droit fondamental en démocratie Comprendre la notion de citoyenneté. Comprendre l'importance de la participation électorale.</p>	<p>La conquête progressive du droit de vote. Les droits et devoirs des citoyens. À partir de l'élection des représentants, du chef de l'État, les scrutins référendaires, les élections locales La question de l'abstention.</p>
<p>L'élection, la représentation citoyenne dans une démocratie Comprendre les modes de scrutin. Identifier et comprendre le fait majoritaire et la légitimité du pouvoir, de la décision dans une démocratie.</p>	<p>La notion de démocratie représentative et la souveraineté nationale. Le scrutin majoritaire, proportionnel, de liste... Le rôle de l'opinion comme soutien ou obstacle au pouvoir dans une démocratie. La question de la transparence démocratique.</p>
<p>La Défense et la sécurité Identifier les menaces sur la liberté des peuples et la démocratie. Connaître les grands principes et les valeurs qui régissent la Défense nationale. Connaître l'organisation de la sécurité et des services de sécurité en France. Servir son pays et les formes d'engagement : les citoyens et la Défense nationale.</p>	<p>Problèmes de la paix et de la guerre dans le monde et causes des conflits. Les engagements européens et internationaux de la France. La dissuasion. La sécurité des personnes et des biens : organisations, problèmes et objectifs. La Journée défense et citoyenneté. Le service national universel (SNU). Les dispositifs ouverts dans le cadre Armée – jeunesse.</p>
<p>L'engagement ou les engagements Définir l'engagement, avoir conscience des formes de l'engagement. Expliquer le lien entre l'engagement et la responsabilité. Expliquer le sens et l'importance de l'engagement individuel ou collectif des citoyens dans une démocratie. Comprendre les valeurs qui déterminent l'engagement de l'État à l'international.</p>	<p>Les formes d'engagement : politique, social, associatif. Penser l'engagement comme acte individuel et collectif. Les responsabilités individuelles et collectives face aux risques notamment les risques majeurs. La responsabilité du citoyen en tant que consommateur. Le rôle des médias, des réseaux dans l'information et la vie démocratique. Les lanceurs d'alerte. L'évolution des droits des femmes dans l'histoire et dans le monde. L'engagement politique, syndical, associatif, humanitaire et en faveur de l'environnement : ses motivations, ses modalités, ses problèmes. L'engagement solidaire et coopératif de la France : les coopérations internationales et l'aide au développement.</p>

Histoire et géographie

Au cycle 3, l'enseignement de l'histoire et de la géographie a permis aux élèves d'acquérir une première maîtrise des connaissances, des langages et des méthodes historiques et géographiques. En cycle 4, les compétences travaillées au cycle précédent sont approfondies : se repérer dans le temps, se repérer dans l'espace, raisonner, s'informer dans le monde du numérique, comprendre et analyser un document, pratiquer différents langages en histoire et en géographie, coopérer et mutualiser.

Au cours du cycle 4, les élèves comprennent progressivement comment les disciplines scientifiques que sont l'histoire et la géographie permettent de réfléchir avec précision aux temps et aux espaces des sociétés humaines et d'appréhender des phénomènes sociaux d'une grande diversité. Les thèmes d'enseignement programmés assurent que les élèves découvrent la complexité de l'évolution historique et de l'organisation géographique des groupes humains.

L'enseignement de l'histoire et de la géographie doit être envisagé dans la complémentarité entre les deux disciplines : les équipes de professeurs mettent en œuvre les questions programmées dans l'une et dans l'autre de manière équilibrée, **à parts égales**, en n'hésitant pas à souligner les apports de l'histoire à la géographie et réciproquement. Les enseignants déterminent le volume horaire qu'ils consacrent à chaque thème ou sous-thème en fonction des démarches pédagogiques qu'ils souhaitent mettre en œuvre. Les thèmes, outils et méthodes abordés offrent de nombreuses occasions de travailler avec d'autres disciplines, notamment les sciences de la vie et de la Terre, les mathématiques, le français ou encore les langues vivantes, qui ouvrent sur l'histoire des cultures étrangères ou régionales. Une attention particulière est portée aux liens à construire avec l'enseignement moral et civique, auquel l'enseignement de l'histoire et de la géographie au cycle 4 est étroitement lié, dans la perspective de la maîtrise par les élèves en fin de cycle des objectifs fixés par le domaine 3 du socle commun, « La formation de la personne et du citoyen ». Les équipes de professeurs d'histoire et de géographie puisent également dans les thématiques d'histoire des arts pour nourrir leur enseignement ; la connexion est réalisable à partir de toutes les entrées du programme d'histoire, mais aussi à partir de celles de géographie. Ce travail contribue à rendre les élèves sensibles au statut particulier de l'œuvre d'art. Liée au particulier comme à l'universel, la production artistique leur donne accès aux faits et, plus encore, aux cultures du passé ; cette découverte les aide à relier la production artistique passée à celle d'aujourd'hui. Pour rapprocher ce patrimoine culturel de leur propre culture, les élèves apprennent à identifier les formes, les matériaux et les expressions artistiques, et à les associer à des usages pour leur donner un sens. De nombreuses entrées thématiques et méthodologiques d'histoire et géographie permettent également de contribuer à l'éducation aux médias et à l'information.

<p align="center">Compétences travaillées <i>(en italiques : les compétences déjà travaillées en cycle 3 et approfondies en cycle 4)</i></p>	<p align="center">Domaines du socle</p>
<p>Se repérer dans le temps : construire des repères historiques</p> <ul style="list-style-type: none"> - <i>Situer un fait dans une époque ou une période donnée.</i> - <i>Ordonner des faits les uns par rapport aux autres.</i> - Mettre en relation des faits d'une époque ou d'une période donnée. - Identifier des continuités et des ruptures chronologiques pour s'approprier la périodisation de l'histoire et pratiquer de conscients allers-retours au sein de la chronologie. 	<p align="center">1, 2, 5</p>

<p>Se repérer dans l'espace : construire des repères géographiques</p> <ul style="list-style-type: none"> - Nommer et localiser les grands repères géographiques. - Nommer, localiser et caractériser un lieu dans un espace géographique. - Nommer, localiser et caractériser des espaces plus complexes. - Situer des lieux et des espaces les uns par rapport aux autres. - Utiliser des représentations analogiques et numériques des espaces à différentes échelles ainsi que différents modes de projection. 	<p>1, 2, 5</p>
<p>Raisonner, justifier une démarche et les choix effectués</p> <ul style="list-style-type: none"> - Poser des questions, se poser des questions à propos de situations historiques ou/et géographiques. - Construire des hypothèses d'interprétation de phénomènes historiques ou géographiques. - Vérifier des données et des sources. - Justifier une démarche, une interprétation. 	<p>1,2</p>
<p>S'informer dans le monde du numérique</p> <ul style="list-style-type: none"> - Connaître différents systèmes d'information, les utiliser. - Trouver, sélectionner et exploiter des informations. - Utiliser des moteurs de recherche, des dictionnaires et des encyclopédies en ligne, des sites et des réseaux de ressources documentaires, des manuels numériques, des systèmes d'information géographique. - Vérifier l'origine/la source des informations et leur pertinence. - Exercer son esprit critique sur les données numériques, en apprenant à les comparer à celles qu'on peut tirer de documents de divers types. 	<p>1, 2, 3</p>
<p>Analyser et comprendre un document</p> <ul style="list-style-type: none"> - Comprendre le sens général d'un document. - Identifier le document et son point de vue particulier. - Extraire des informations pertinentes pour répondre à une question portant sur un document ou plusieurs documents, les classer, les hiérarchiser. - Confronter un document à ce qu'on peut connaître par ailleurs du sujet étudié. - Utiliser ses connaissances pour expliciter, expliquer le document et exercer son esprit critique. 	<p>1, 2</p>
<p>Pratiquer différents langages en histoire et en géographie</p> <ul style="list-style-type: none"> - Écrire pour construire sa pensée et son savoir, pour argumenter et écrire pour communiquer et échanger. - S'exprimer à l'oral pour penser, communiquer et échanger. - Connaître les caractéristiques des récits historiques et des descriptions employées en histoire et en géographie, et en réaliser. - Réaliser des productions graphiques et cartographiques. - Réaliser une production audio-visuelle, un diaporama. - S'appropriier et utiliser un lexique spécifique en contexte. - S'initier aux techniques d'argumentation. 	<p>1, 2, 5</p>

<p>Coopérer et mutualiser</p> <ul style="list-style-type: none"> - Organiser son travail dans le cadre d'un groupe pour élaborer une tâche commune et/ou une production collective et mettre à la disposition des autres ses compétences et ses connaissances. - Adapter son rythme de travail à celui du groupe. - Discuter, expliquer, confronter ses représentations, argumenter pour défendre ses choix. - Négocier une solution commune si une production collective est demandée. - Apprendre à utiliser les outils numériques qui peuvent conduire à des réalisations collectives. 	<p>2, 3</p>
---	-------------

Histoire

L'enseignement de l'histoire au cycle 3 a permis aux élèves de comprendre que le passé est source de connaissance et objet d'interrogations. Ils en ont perçu l'intérêt et l'attrait à partir de traces matérielles et de documents. Dans le sillage de ces apprentissages, le cycle 4 propose une approche du récit historique qui permet aux élèves d'enrichir et de préciser leur connaissance du passé au fil d'une progression chronologique et thématique. Ils peuvent ainsi retrouver, à l'aide de ces repères, ce qui donne aux grandes périodes de l'histoire de l'humanité leurs caractéristiques. Ils comprennent les grandes évolutions comme les tournants et les ruptures d'une histoire à la fois nationale et globale. Ils acquièrent ainsi des éléments éclairant le monde contemporain dans lequel ils vivent et apprennent à situer l'histoire de France dans un contexte plus global.

Une mise en relation avec les thèmes abordés en géographie leur permet de mieux apprécier les rapports mais surtout la distance entre le passé et le présent, elle les aide à mieux se situer dans le temps et à mieux percevoir ce qui fait la spécificité de leur présent. Ils apprennent à mobiliser dans cet apprentissage des savoirs sociaux et familiaux, en complément de ceux qu'ils trouvent dans les manuels et documents scolaires.

Le programme est construit selon une progression chronologique à laquelle les élèves ont été préparés au cycle 3. Dans la continuité de ce qui a été étudié en sixième, l'enseignement de l'histoire en cycle 4 permet aux élèves d'avoir abordé en fin de scolarité obligatoire toutes les grandes périodes de l'histoire. Dans ce cadre, les repères de programmation proposent des orientations thématiques, subdivisées en sous-thèmes, que les professeurs traitent selon les démarches et les orientations historiographiques qu'ils jugent pertinentes. Ils mettent l'accent sur les principales caractéristiques et les temps forts des sociétés du passé, les transitions entre les époques et les questions utiles à la formation des citoyens.

Toujours en continuité avec le cycle 3, les élèves abordent largement durant le cycle 4 l'histoire de la France, qu'ils découvrent désormais dans sa plus longue durée, sa richesse et sa complexité. Le programme invite les élèves à découvrir l'histoire des rapports des Européens au monde, les connexions entre économies, sociétés et cultures, l'histoire des relations internationales. L'histoire du fait religieux, abordée au cours de l'année de sixième, est complétée et approfondie ; elle permet aux élèves de mieux situer et comprendre les débats actuels. Enfin, une approche globale des faits historiques doit éclairer à parts égales la situation, la condition et l'action des femmes et des hommes à chaque moment historique étudié : c'est donc une histoire mixte qu'il convient d'enseigner.

L'ambition du programme est de donner à tous les collégiens et collégiennes une vision large de l'histoire. Les professeurs adoptent des démarches pédagogiques adaptées à l'âge des élèves, en recherchant le juste équilibre entre compétences et connaissances, sans excès d'érudition, et en privilégiant les contenus indispensables à toute réflexion sur le passé. Ils diversifient les situations d'apprentissage, notamment au moyen d'approches

interdisciplinaires, afin d'assurer au mieux l'acquisition des connaissances et compétences définies dans le socle commun.

Ainsi, d'une classe à l'autre du cycle 4, les élèves progressent dans la maîtrise des démarches intellectuelles qui leur permettent de construire et de mobiliser un savoir historique. Ils poursuivent leur initiation au raisonnement historique et donnent du sens aux situations historiques explorées. Ils approfondissent l'examen et la typologie des sources et apprennent à les interroger en les mettant en relation avec un contexte. Les compétences liées à l'analyse des documents et à la maîtrise des langages écrit et oral demeurent au cœur des pratiques quotidiennes de classe. Ces compétences, qui s'exercent sur des documents du passé, constituent une véritable et rigoureuse initiation à la pratique de l'histoire ; leur exercice vise à susciter aussi chez les élèves le plaisir né de la découverte de ce qu'ont fait et écrit les femmes et les hommes du passé.

Classe de 5 ^e	
Repères annuels de programmation	Démarches et contenus d'enseignement
<p>Thème 1 Chrétiens et islam (VI^e-XIII^e siècles), des mondes en contact</p> <ul style="list-style-type: none"> - Byzance et l'Europe carolingienne. - De la naissance de l'islam à la prise de Bagdad par les Mongols : pouvoirs, sociétés, cultures. 	<p>Dans la continuité de la classe de 6^e, qui aborde la période de la préhistoire à l'Antiquité, la classe de 5^e couvre une vaste période, du Moyen-Âge à la Renaissance. Elle permet de présenter aux élèves des sociétés marquées par la religion, au sein desquelles s'imposent de nouvelles manières de penser, de voir et de parcourir le monde et de concevoir l'exercice et l'organisation du pouvoir séculier.</p> <p>La période qui s'étend du VI^e au XIII^e siècle, de Justinien à la prise de Bagdad par les Mongols (1258), est l'occasion de montrer comment naissent et évoluent des empires, d'en souligner les facteurs d'unité, ou au contraire, de morcellement. Parmi ces facteurs d'unité ou de division, la religion est un facteur explicatif important. Les relations entre les pouvoirs politiques, militaires et religieux permettent par ailleurs de définir les fonctions de calife, de basileus et d'empereur.</p> <p>L'étude des contacts entre ces puissances, au sein de l'espace méditerranéen, illustre les modalités de leur ouverture sur l'extérieur. La Méditerranée, sillonnée par des marins, des guerriers, des marchands, est aussi un lieu d'échanges scientifiques, culturels et artistiques.</p>
<p>Thème 2 Société, Église et pouvoir politique dans l'occident féodal (XI^e-XV^e siècles)</p> <ul style="list-style-type: none"> - L'ordre seigneurial : la formation et la domination des campagnes. - L'émergence d'une nouvelle société urbaine. - L'affirmation de l'État monarchique dans le Royaume des Capétiens et des Valois. 	<p>La société féodale, empreinte des valeurs religieuses du christianisme, se construit sous la domination conjointe des pouvoirs seigneuriaux, laïques et ecclésiastiques. Les campagnes et leur exploitation constituent les ressources principales de ces pouvoirs. En abordant la conquête des terres, on envisage, une nouvelle fois après l'étude du néolithique en 6^e, le lien entre êtres humains et environnement.</p> <p>Le mouvement urbain qui s'amorce principalement au XII^e siècle fait toutefois apparaître de nouveaux modes de vie et stimule l'économie marchande.</p> <p>De son côté, le gouvernement royal pose les bases d'un État moderne, en s'imposant progressivement face aux pouvoirs féodaux, en étendant son domaine et en développant un appareil administratif plus efficace pour le contrôler.</p>

<p>Thème 3 Transformations de l'Europe et ouverture sur le monde aux XVI^e et XVII^e siècles</p> <ul style="list-style-type: none"> - Le monde au temps de Charles Quint et Soliman le Magnifique. - Humanisme, réformes et conflits religieux. - Du Prince de la Renaissance au roi absolu. (François Ier, Henri IV, Louis XIV) 	<p>Aux XV^e et XVI^e siècles s'accomplit une première mondialisation : on réfléchira à l'expansion européenne dans le cadre des grandes découvertes et aux recompositions de l'espace méditerranéen, en tenant compte du rôle que jouent Ottomans et Ibériques dans ces deux processus historiques. Les bouleversements scientifiques, techniques, culturels et religieux que connaît l'Europe de la Renaissance invitent à réinterroger les relations entre pouvoirs politiques et religion.</p> <p>À travers l'exemple français, on approfondit l'étude de l'évolution de la figure royale du XVI^e au XVII^e siècles, déjà abordée au cycle 3.</p>
---	---

Classe de 4 ^e	
Repères annuels de programmation	Démarches et contenus d'enseignement
<p>Thème 1 Le XVIII^e siècle. Expansions, Lumières et révolutions</p> <ul style="list-style-type: none"> - Bourgeoisies marchandes, négoce internationaux, traites négrières et esclavage au XVIII^e siècle. - L'Europe des Lumières : circulation des idées, despotisme éclairé et contestation de l'absolutisme. - La Révolution française et l'Empire : nouvel ordre politique et société révolutionnée en France et en Europe. 	<p>La classe de 4^e doit permettre de présenter aux élèves les bases de connaissances nécessaires à la compréhension de changements politiques, sociaux, économiques et culturels majeurs qu'ont connus l'Europe et la France, de la mort de Louis XIV à l'installation de la Troisième République. Il s'agit notamment d'identifier les acteurs principaux de ces changements, sans réduire cette analyse aux seuls personnages politiques.</p> <p>L'étude des échanges liés au développement de l'économie de plantation dans les colonies amène à interroger l'enrichissement de la façade atlantique, le développement de la traite atlantique en lien avec les traites négrières en Afrique et l'essor de l'esclavage dans les colonies.</p> <p>Le développement de l'esprit scientifique, l'ouverture vers des horizons plus lointains poussent les gens de lettres et de sciences à questionner les fondements politiques, sociaux et religieux du monde dans lequel ils vivent. On pourra étudier les modes de diffusion des nouvelles idées, la façon dont différents groupes sociaux s'en emparent et la nouvelle place accordée à l'opinion publique dans un espace politique profondément renouvelé.</p> <p>On caractérise les apports de la Révolution française, dans l'ordre politique aussi bien qu'économique et social non seulement en France mais en Europe dans le contexte des guerres républicaines et impériales. On peut à cette occasion replacer les singularités de la Révolution française dans le cadre des révolutions atlantiques. On rappelle l'importance des grandes réformes administratives et sociales introduites par la Révolution puis l'Empire.</p>

<p>Thème 2 L'Europe et le monde au XIX^e siècle :</p> <ul style="list-style-type: none"> - L'Europe de la « révolution industrielle ». - Conquêtes et sociétés coloniales. 	<p>Nouvelle organisation de la production, nouveaux lieux de production, nouveaux moyens d'échanges : l'Europe connaît un processus d'industrialisation fondé sur la révolution énergétique charbon-pétrole-électricité qui transforme les paysages, les villes et les campagnes, bouleverse la société et les cultures et donne naissance à des idéologies politiques inédites. De nouveaux rapports des sociétés à leur environnement émergent, notamment à partir de la question des ressources. Dans le même temps, l'Europe en croissance démographique devient un espace d'émigration, et on donne aux élèves un exemple de l'importance de ce phénomène (émigration irlandaise, italienne...). Enfin on présente à grands traits l'essor du salariat, la condition ouvrière, les crises périodiques et leurs effets sur le travail qui suscitent une « question sociale » et des formes nouvelles de contestation politique. La révolution de 1848, qui traverse l'Europe, fait évoluer à la fois l'idée de nationalité et celle du droit au travail.</p> <p>De nouvelles conquêtes coloniales renforcent la domination européenne sur le monde. On pourra observer les logiques de la colonisation à partir de l'exemple de l'empire colonial français. L'élève découvrira le fonctionnement d'une société coloniale. On présente également l'aboutissement du long processus d'abolition de l'esclavage.</p> <p>Le thème est aussi l'occasion d'évoquer comment évolue la connaissance du monde et comment la pensée scientifique continue à se dégager d'une vision religieuse du monde.</p>
<p>Thème 3 Société, culture et politique dans la France du XIX^e siècle</p> <ul style="list-style-type: none"> - Une difficile conquête : voter de 1815 à 1870. - La Troisième République. - Conditions féminines dans une société en mutation. 	<p>De 1815 à 1870, des Français votent : qui vote ? pour élire qui ? comment vote-t-on ? La question du vote, objet de débats politiques, permet de rendre compte des bouleversements politiques du siècle et de voir comment les Français font l'apprentissage d'un « suffrage universel » à partir de 1848.</p> <p>Après les événements de 1870 et 1871, l'enjeu est de réaliser l'unité nationale autour de la République : l'école, la municipalité, la caserne deviennent des lieux où se construit une culture républicaine progressiste et laïque. Mais de son installation à la loi de Séparation des Églises et de l'État, la République est encore discutée et contestée.</p> <p>Quel statut, quelle place, quel nouveau rôle pour les femmes dans une société marquée par leur exclusion politique ? Femmes actives et ménagères, bourgeoises, paysannes ou ouvrières, quelles sont leurs conditions de vie et leurs revendications ?</p>

Classe de 3 ^e	
Repères annuels de programmation	Démarches et contenus d'enseignement
<p>Thème 1 L'Europe, un théâtre majeur des guerres totales (1914-1945)</p>	<p>La classe de 3^e donne aux élèves les clefs de compréhension du monde contemporain. Elle permet de montrer l'ampleur des crises que les sociétés françaises, européennes et mondiales ont traversées, mais aussi les mutations sociales et politiques</p>

<ul style="list-style-type: none"> - Civils et militaires dans la Première Guerre mondiale. - Démocraties fragilisées et expériences totalitaires dans l'Europe de l'entre-deux-guerres. - La Deuxième Guerre mondiale, une guerre d'anéantissement. - La France défaite et occupée. Régime de Vichy, collaboration, Résistance. 	<p>que cela a pu engendrer.</p> <p>En mobilisant les civils aussi bien que les militaires, la Grande Guerre met à l'épreuve la cohésion des sociétés et fragilise durablement des régimes en place. Combattants et civils subissent des violences extrêmes, dont témoigne particulièrement le génocide des Arméniens en 1915. En Russie, la guerre totale installe les conditions de la révolution bolchevique, le communisme soviétique stalinien s'établit au cours des années 1920.</p> <p>Après la paix de Versailles puis la Grande Dépression, le régime nazi s'impose et noue des alliances. L'expérience politique française du Front Populaire se déroule dans ce cadre marqué par une montée des périls.</p> <p>Violence de masse et anéantissement caractérisent la Deuxième Guerre mondiale, conflit aux dimensions planétaires. Les génocides des Juifs et des Tziganes ainsi que la persécution d'autres minorités sont étudiés.</p> <p>À l'échelle européenne comme à l'échelle française, les résistances s'opposent à l'occupation nazie et à la collaboration. Dans le contexte du choc de la défaite de 1940, la Résistance militaire et civile agit contre le régime de Vichy négateur des valeurs républicaines.</p>
<p>Thème 2 Le monde depuis 1945</p> <ul style="list-style-type: none"> - Indépendances et construction de nouveaux États. - Un monde bipolaire au temps de la guerre froide. - Affirmation et mise en œuvre du projet européen. - Enjeux et conflits dans le monde après 1989. 	<p>L'effondrement rapide des empires coloniaux est un fait majeur du second XX^e siècle. On étudiera les modalités d'accès à l'indépendance à travers un exemple au choix.</p> <p>La guerre froide, l'autre fait majeur de la période, s'inscrit dans une confrontation Est-Ouest qui crée des modèles antagonistes et engendre des crises aux enjeux locaux et mondiaux. États-Unis et URSS se livrent une guerre idéologique et culturelle, une guerre d'opinion et d'information pour affirmer leur puissance. Les logiques bipolaires du monde sont remises en cause par l'indépendance de nouveaux États et l'émergence du Tiers Monde.</p> <p>Dans ce contexte, les étapes et les enjeux de la construction européenne sont à situer dans leur contexte international et à aborder à partir de réalisations concrètes.</p> <p>Quelle est la nature des rivalités et des conflits dans le monde contemporain et sur quels territoires se développent-ils ? On cherchera quelques éléments de réponses à partir de l'étude d'un cas (on peut croiser cette approche avec le programme de géographie). L'exemple d'une grande conférence mondiale pour le climat ou d'un sommet mondial pour le développement durable permet d'illustrer le niveau global de l'action politique, les avancées et les difficultés d'une coopération internationale et le rôle des différents acteurs impliqués.</p>
<p>Thème 3 Françaises et Français dans une République repensée</p> <ul style="list-style-type: none"> - 1944-1947: refonder la République, redéfinir la 	<p>En France, la Libération autorise la restauration de la légalité républicaine dans une dynamique de refondation. La République intègre politiquement les femmes. L'important programme de réformes du Conseil national de la Résistance prolonge et complète celui du Front Populaire, il élargit la démocratie dans un sens social.</p>

<p>démocratie.</p> <ul style="list-style-type: none"> - La V^e République, de la République gaullienne à l'alternance et à la cohabitation. - Femmes et hommes dans la société des années 1950 aux années 1980 : nouveaux enjeux sociaux et culturels, réponses politiques. 	<p>Le retour au pouvoir du général de Gaulle en 1958 donne naissance à la V^e République marquée par le renforcement du pouvoir exécutif et le scrutin majoritaire. L'histoire permet ici de contextualiser l'étude des institutions républicaines, des principes et des pratiques politiques, réalisée aussi dans le cadre de l'enseignement moral et civique.</p> <p>Dans la seconde moitié du XX^e siècle, la société française connaît des transformations décisives : place des femmes, nouvelles aspirations de la jeunesse, développement de l'immigration, vieillissement de la population, montée du chômage. Ces changements font évoluer le modèle social républicain. L'étude de quelques exemples d'adaptation de la législation aux évolutions de la société offre l'occasion de comprendre certains enjeux du débat politique et les modalités de l'exercice de la citoyenneté au sein de la démocratie française.</p>
---	---

Géographie

L'enseignement de la géographie en cycle 3, centré sur la notion « Habiter », a introduit des notions géographiques et initié des démarches qui sont enrichies et approfondies au cycle 4. Les espaces et les territoires dans le cadre de leur aménagement par les sociétés sont questionnés au regard de la durabilité de leur développement et des effets géographiques de la mondialisation contemporaine. Dans cette perspective, il est important de sensibiliser les élèves à la question du développement, qui reste tout à fait essentielle, mais dont les termes sont modifiés par la montée en puissance des problèmes liés au changement global et à la surexploitation de certaines ressources. Les équipes de professeurs peuvent organiser leur progression librement, même s'il est préférable d'aborder en début d'année les thèmes 1 de chaque partie du programme.

Compte tenu de l'ampleur des thèmes abordés, les professeurs doivent faire les choix nécessaires pour que l'initiation des élèves aux questions traitées leur soit accessible. Il s'agit en particulier de privilégier ce qui permet aux élèves de maîtriser progressivement les bases de l'analyse géographique des espaces, de différentes échelles, du lieu au monde, que les sociétés humaines construisent.

La démarche reposant sur l'étude concrète de cas de territoires, contextualisés et replacés à différentes échelles, est particulièrement importante : elle permet aux élèves de mettre en œuvre le raisonnement géographique et d'utiliser des outils et documents variés particulièrement importants (planisphères, cartes, paysages, photographies, SIG, données statistiques, sources écrites, données qualitatives, etc.). Il est également intéressant d'utiliser les représentations et l'expérience géographiques des élèves pour conforter les apprentissages.

Cet enseignement doit aussi être l'occasion de familiariser les élèves avec les notions de base que la géographie utilise pour décrire et analyser les ensembles géographiques de différentes échelles que les sociétés construisent. Certains sujets d'étude peuvent déboucher sur la réalisation de croquis et de schémas qui initient les élèves au langage cartographique. À côté de l'apprentissage des grands principes de la cartographie « classique », on veille à initier les élèves aux principes de la cartographie et de l'imagerie géographique numériques.

Il est important que les élèves soient confrontés durant leur parcours à des exemples et des cas appartenant aux différents grands ensembles territoriaux du monde contemporain. On pourra utiliser les ressources de la réflexion prospective, qui permet, pour tous les thèmes proposés, de poser des questions pertinentes sur les ressources et les contraintes géographiques que des sociétés connaissent et sur les perspectives de développement qu'elles peuvent envisager, et d'engager de nombreuses activités de type projet avec les élèves.

Classe de 5 ^e	
Repères annuels de programmation	Démarches et contenus d'enseignement
<p>Thème 1 La question démographique et l'inégal développement</p> <ul style="list-style-type: none"> - La croissance démographique et ses effets. - Répartition de la richesse et de la pauvreté dans le monde. 	<p>L'objectif de cette première partie du cycle est de sensibiliser les élèves aux problèmes posés aux espaces humains par le changement global et la tension concernant des ressources essentielles (énergie, eau, alimentation). Il s'agit de faire comprendre aux élèves la nécessité de prendre en compte la vulnérabilité des espaces humains, mais sans verser dans le catastrophisme et en insistant sur les capacités des sociétés à trouver les solutions permettant d'assurer un développement durable (au sens du mot anglais <i>sustainable</i>, dont il est la traduction) et équitable. On s'appuiera sur les objectifs de développement durable de l'ONU (ODD).</p> <p>Pour ce premier thème, on part des acquis du dernier thème de la 6e pour aborder la problématique posée par la croissance démographique, notamment dans les pays en développement et en émergence, où elle rend difficile le développement durable et équitable et l'accès de tous aux biens et aux services de base. Le premier sous-thème sera abordé à partir de deux études de cas : une puissance émergente (la Chine ou l'Inde) et un pays d'Afrique au choix. On mettra en perspective ces cas avec les États-Unis et l'Europe, où la question démographique se pose de manière très différente. Mais on montrera aussi les points communs, comme, par exemple, celui du vieillissement. ODD mobilisés : lutte contre la faim (ODD2) ; accès à la santé (ODD3).</p> <p>On abordera ensuite, à grands traits, la géographie de la richesse et de la pauvreté à l'échelle du monde. L'objectif est de sensibiliser les élèves à l'inégale répartition des richesses. Ils découvrent aussi que les différents niveaux de richesse et de pauvreté et donc les inégalités sociales sont observables dans tous les pays.</p> <p>ODD mobilisés : richesse et pauvreté : éradication de la pauvreté (ODD1) ; égalité entre les sexes (ODD5) ; accès à une éducation de qualité (ODD4) ; réduction des inégalités (ODD 10). L'outil cartographique est important pour aborder les questions liées à ce thème, qui est en lien très évident avec le suivant.</p>
<p>Thème 2 Des ressources limitées, à gérer et à renouveler</p> <ul style="list-style-type: none"> - L'énergie, l'eau : des ressources à ménager et à mieux utiliser. - L'alimentation : comment nourrir une humanité en croissance démographique et aux besoins alimentaires accrus ? 	<p>La question des ressources est aujourd'hui une des plus importantes qui soient et la géographie l'aborde de façon efficace. On peut ainsi insister sur l'importance des espaces ruraux et agricoles, en tant qu'ils contribuent à la fourniture des ressources essentielles, notamment alimentaires, alors qu'une partie de l'humanité est toujours sous-alimentée ou mal alimentée. On montre les enjeux liés à la recherche de nouvelles formes de développement économique, susceptibles d'assurer une vie matérielle décente au plus grand nombre, sans compromettre l'écosystème et sans surexploitation des ressources. Ce thème autorise aussi une présentation de type géo-histoire, qui donne de la profondeur à l'analyse et offre la</p>

	<p>possibilité de bien connecter la partie histoire et la partie géographie du programme de C4. Chaque sous-thème est abordé par une étude de cas au choix du professeur, contextualisée à l'échelle mondiale, qui doit permettre d'aborder les objectifs de développement durable de l'ONU (ODD).</p> <p>ODD mobilisés sur l'énergie et l'eau : accès à l'eau salubre et à l'assainissement (ODD6) ; recours aux énergies renouvelables (ODD 7) ; conserver et exploiter de manière durable les mers et les océans et les ressources marines aux fins du développement durable (ODD 14).</p> <p>ODD mobilisés sur l'alimentation : lutte contre la faim : éliminer la faim, assurer la sécurité alimentaire, améliorer la nutrition et promouvoir une agriculture durable (ODD 2) ; établir des modes de consommation et de production durables (ODD 12) ; accès à la santé (ODD 3).</p>
<p>Thème 3 L'environnement, du local au planétaire.</p> <ul style="list-style-type: none"> - Le changement global climatique et ses principaux effets géographiques régionaux - Prévenir et s'adapter aux risques (industriels, technologiques et sanitaires ou liés au changement climatique) 	<p>Ce thème doit permettre aux élèves d'aborder la question du changement climatique et des défis pour les sociétés et d'appréhender quelques questions élémentaires liées à la vulnérabilité et à la résilience des sociétés face aux risques, qu'ils soient industriels, technologiques ou liés au changement climatique. Ce thème est étudié en remobilisant les acquis des élèves construits durant le programme de géographie du cycle 3. Il est particulièrement adapté à la démarche prospective.</p> <p>Le sous-thème 1 est traité à partir d'une étude de cas simple, au choix du professeur, des effets observés ou potentiels d'un changement climatique et d'une politique locale, régionale ou nationale, pour les éviter, les modérer ou s'y adapter. On s'appuiera sur les objectifs de développement durable de l'ONU (ODD).</p> <p>ODD mobilisés : prendre d'urgence des mesures pour lutter contre les changements climatiques et leurs répercussions (ODD 13) ; préserver et restaurer les écosystèmes terrestres (ODD 15).</p> <p>Le sous-thème 2 est abordé à partir d'une étude de cas sur un risque industriel et technologique, un risque ou une crise sanitaire ou encore lié au changement climatique. Une sensibilisation au principe de précaution ou de prévention peut compléter la réflexion.</p> <p>ODD mobilisé : mettre en place une infrastructure résiliente, promouvoir une industrialisation durable qui profite à tous et encourager l'innovation (ODD 9).</p> <p>Cette approche du thème, centrée sur les bouleversements géographiques prévus et sur les tentatives d'anticiper ceux-ci, permet de nouer des liens avec les programmes de SVT et de technologie et d'aborder de manière nouvelle la question du développement durable et la notion d'environnement.</p>

Classe de 4 ^e	
Repères annuels de programmation	Démarches et contenus d'enseignement
<p>Thème 1 L'urbanisation du monde.</p> <ul style="list-style-type: none"> - Espaces et paysages de l'urbanisation : géographie des centres et des périphéries. - Des villes inégalement connectées aux réseaux de la mondialisation. 	<p>À partir des acquis de la classe de 5^e, on aborde en 4^e quelques caractéristiques géographiques majeures du processus de mondialisation contemporaine. On peut ainsi sensibiliser les élèves aux différences entre celle-ci et la « première mondialisation » (XV-XVI^e siècles) étudiée en histoire. Il s'agit de sensibiliser les élèves aux nouvelles formes d'organisation des espaces et des territoires que cette mondialisation provoque et d'aborder avec eux quelques-uns des problèmes qu'elle pose.</p> <p>Le monde s'urbanise à grande vitesse depuis 1945. Plus de la moitié de l'humanité habite les villes, depuis 2007, et probablement les 2/3 à l'horizon 2050. Il s'agit d'un fait majeur qui caractérise la mondialisation.</p> <p>En 6^e les élèves ont abordé la question urbaine à partir de l'analyse de « l'habiter ». En 4^e on leur fait prendre conscience des principaux types d'espaces et de paysages que l'urbanisation met en place, ce qui est l'occasion de les sensibiliser au vocabulaire de base de la géographie urbaine.</p> <p>On insiste ensuite sur la connexion des villes aux grands réseaux de la mondialisation et aux différences que cela crée entre villes connectées et bien intégrées à une mondialisation qu'elles entraînent et des villes plus à l'écart, voire confrontées à des phénomènes de « rétrécissement » (<i>Shrinking Cities</i>, comme Detroit).</p> <p>Deux études de cas de grandes villes, au choix du professeur, permettent d'aborder concrètement les différents aspects du thème. Ces études de cas contextualisées offrent une première approche de l'espace mondialisé.</p>
<p>Thème 2 Les mobilités humaines transnationales</p> <ul style="list-style-type: none"> - Un monde de migrants. - Le tourisme et ses espaces. 	<p>Il est essentiel de montrer aux élèves l'importance des grands mouvements transnationaux de population que le monde connaît et qui sont d'une ampleur considérable.</p> <p>Les migrations transnationales, dont les motivations peuvent être extrêmement variées (Erasmus, suite de conflits, crise climatique, raisons économiques, etc.), sont souvent au centre de l'actualité et il est important que les élèves comprennent que cette géographie des migrations n'est pas centrée sur la seule Europe, ni marquée par les seuls mouvements des « Suds » vers les « Nord », mais comporte aussi des foyers de migrations intracontinentales sud-sud.</p> <p>Quant au tourisme international, il constitue désormais le mouvement de population le plus massif que le monde ait jamais connu ; il est porteur d'effets économiques, sociaux, territoriaux et environnementaux très importants.</p> <p>Chaque sous-thème est abordé par une étude de cas locale ou régionale, au choix du professeur, mise en perspective à l'échelle mondiale, afin de pouvoir monter en généralité.</p> <p>Ce thème permet des liens avec le programme d'histoire de 4^e.</p>

<p>Thème 3 Des espaces transformés par la mondialisation</p> <ul style="list-style-type: none"> - Mers et Océans : un monde maritimisé. - L'adaptation du territoire des États-Unis aux nouvelles conditions de la mondialisation. - Les dynamiques d'un grand ensemble géographique africain (au choix : Afrique de l'Ouest, Afrique Orientale, Afrique australe). 	<p>L'objectif est de sensibiliser les élèves à la spécificité de la géographie qui est de mettre en évidence des enjeux spatiaux liés à la mondialisation.</p> <p>Les mers et les océans sont des espaces emblématiques de ces enjeux. Intensément parcourus par les lignes de transport maritimes, essentielles au fonctionnement économique du monde, bordés par les littoraux qui concentrent les populations et les activités, les mers et les océans sont aussi des régulateurs climatiques, des zones exploitées pour la pêche et d'autres ressources, au centre de conflits d'intérêts nombreux. Ce sont des milieux fragiles, dont la conservation est un problème majeur pour les sociétés.</p> <p>Les deuxième et troisième sous-thèmes permettent une présentation à grands traits des dynamiques spatiales que la mondialisation impulse dans deux grands ensembles géographiques, étudiés séparément, mais sans oublier de les mettre en lien autant que de besoin.</p> <p>Le territoire des États-Unis est un exemple intéressant d'adaptation d'une grande puissance attractive (qui accueille des flux migratoires importants) aux nouvelles conditions économiques et sociales issues de la mondialisation.</p> <p>Le continent africain, quant à lui, est celui où cette mondialisation produit les effets les plus importants et où les potentiels de développement, mais aussi les fragilités sont manifestes.</p> <p>L'étude de ces trois sous-thèmes de très large spectre ne peut être qu'esquissée avec les élèves, en insistant sur les bases de connaissance géographique permettant de poser les problèmes principaux. L'analyse cartographique pourra être privilégiée.</p>
--	---

Classe de 3 ^e	
Repères annuels de programmation	Démarches et contenus d'enseignement
<p>Thème 1 Dynamiques territoriales de la France contemporaine</p> <ul style="list-style-type: none"> - Les aires urbaines, une nouvelle géographie d'une France mondialisée. - Les espaces productifs et leurs évolutions. - Les espaces de faible densité (espaces ruraux, montagnes, secteurs touristiques peu urbanisés) et leurs atouts. 	<p>L'orientation de la classe de 3^e consiste à proposer aux élèves des bases pour la connaissance de la géographie de la France et de l'Union européenne. Il s'agit d'un moment étape particulièrement important dans le cadre de la scolarité obligatoire. Cette approche peut être utilement articulée avec l'étude du dernier thème du programme d'histoire de l'année de 3^e.</p> <p>Le territoire français a profondément changé depuis 50 ans, en raison de l'urbanisation qui a modifié les genres de vie et a redistribué les populations et les activités économiques. Il s'agit de présenter aux élèves ces principaux bouleversements. La géographie des aires urbaines permet de sensibiliser les élèves à la diversité des espaces (centraux, péricentraux, périurbains, suburbains) concernés par l'urbanisation et aux relations entre les aires d'influences urbaines.</p> <p>Les mutations des espaces productifs, à dominante industrielle, agricole, touristique ou d'affaires, sont abordées en lien avec</p>

	<p>l'urbanisation et la mondialisation qui en redessinent la géographie.</p> <p>Les espaces de faible densité (espaces ruraux, montagnes, secteurs touristiques peu urbanisés) sont abordés sous l'angle de la diversité de leurs dynamiques et de leurs atouts. Ce ne sont pas seulement des marges délaissées et des espaces sans ressources productives via notamment les activités agricoles, touristiques ou liées à l'accueil de nouveaux types d'habitants.</p> <p>Les 3 sous-thèmes peuvent être abordés à travers des études de cas, des exemples concrets, au choix du professeur, et des cartes à différentes échelles. Ce thème se prête à la réalisation de croquis ou de schémas.</p>
<p>Thème 2 Pourquoi et comment aménager le territoire?</p> <ul style="list-style-type: none"> - Aménager pour répondre aux inégalités croissantes entre territoires français, à toutes les échelles. - Les territoires ultra-marins français : une problématique spécifique. 	<p>Il s'agit de présenter aux élèves l'aménagement du territoire considéré comme une tentative des pouvoirs publics de compenser les inégalités entre territoires, qu'elles soient économiques, sociales, d'accès aux équipements publics. Ce thème permet de livrer aux élèves les bases des notions renvoyant à l'étude de l'aménagement de l'espace. Il permet notamment de les sensibiliser aux outils et acteurs de l'aménagement français et européen.</p> <p>Le sous-thème 1 est mis en œuvre à partir d'une étude de cas d'un aménagement local ou/et régional. Les approches de prospective territoriale sont particulièrement intéressantes pour sensibiliser les élèves à la portée de l'aménagement et aux débats qu'il suscite. L'étude de cas est mise en perspective aux échelles nationale et européenne. La démarche se prête à la réalisation d'un croquis de l'organisation du territoire national. L'étude du sous-thème 2 est conduite à partir de cartes à différentes échelles et d'exemples concrets.</p>
<p>Thème 3 La France et l'Union européenne</p> <ul style="list-style-type: none"> - L'Union européenne, un nouveau territoire de référence et d'appartenance. - La France et l'Europe dans le monde. 	<p>L'analyse géographique permet d'aborder l'Union européenne dans une perspective de construction et de politiques territoriales. Cette étude est complémentaire de celle menée au thème 2 d'histoire pour cette même classe de 3^e.</p> <p>On présente les caractéristiques du territoire de l'UE en insistant sur la position du territoire français dans cette géographie européenne et le potentiel que l'UE représente pour notre pays. On aborde cette question en y intégrant l'examen d'une région transfrontalière.</p> <p>Cette approche permet de poser la question de la place et de l'influence culturelle, géopolitique, économique de la France et de l'Europe dans le monde, qu'on examine à partir d'exemples concrets.</p>

Croisements entre enseignements

Pour toutes les approches interdisciplinaires possibles, à partir des thèmes des programmes d'histoire et géographie, on associe, en plus des disciplines indiquées dans les exemples indicatifs donnés ci-dessous, le professeur documentaliste, qui a ici un rôle majeur à jouer.

Histoire

- **Langues et cultures de l'Antiquité**

En lien avec les langues anciennes ; contribution au parcours d'éducation artistique et culturelle.

- Importance des documents latins et grecs du Moyen Age : étude de chroniques. Comprendre en quoi le latin et le grec sont liés à l'identité européenne.
- Thème 1 de la classe de 5e, « Chrétientés et islam (VIe-XIIIe siècles), des mondes en contact : Byzance et l'Europe carolingienne ».

- **Sciences, technologies et sociétés ou Culture et création artistiques**

En lien avec les mathématiques, les sciences (sciences de la vie et de la Terre, physique-chimie), les arts plastiques ; contribution au parcours d'éducation artistique et culturelle.

- EPI possibles sur des thèmes en lien avec les relations entre arts et sciences dans la civilisation médiévale musulmane.
- Thème 2 de la classe de 5^e, « Chrétientés et islam (VI^e-XIII^e siècles), des mondes en contact : L'islam, pouvoirs, sociétés et cultures (de la naissance de l'islam à la prise de Bagdad par les Mongols) ».

- **Sciences, technologies et sociétés, Corps, santé, bien-être et sécurité, Langues et cultures étrangères ou, le cas échéant, régionales**

En lien avec les mathématiques, les sciences, la technologie, le français, les langues vivantes.

- Grandes figures de la science au XVI^e siècle : Copernic, Galilée... Comprendre la démarche scientifique et les rapports entre science et société.
- Thème 3 de la classe de 5^e, « Transformations de l'Europe et ouverture sur le monde aux XVIe et XVIIe siècles : Humanisme, réformes et conflits religieux ».

- **Langues et cultures étrangères ou, le cas échéant, régionales, Culture et création artistiques**

En lien avec le français, les langues vivantes, les arts plastiques, l'éducation musicale ; contribution au parcours d'éducation artistique et culturelle.

- EPI possibles autour de la manière dont les arts rendent compte de la montée du pouvoir royal et sont stimulés par elle.
- Thème 3 de la classe de 5^e, « Transformations de l'Europe et ouverture sur le monde aux XVIe et XVIIe siècles : Du Prince de la Renaissance au roi absolu (François Ier, Henri IV, Louis XIV) ».

- **Information, communication, citoyenneté, Culture et création artistiques**

En lien avec le français, les langues vivantes, les arts plastiques, l'éducation musicale ; contribution au parcours d'éducation artistique et culturelle.

- L'esclavage et sa trace dans l'histoire. Les débats qu'il a suscités ; une histoire des engagements ; la manière dont une expérience collective marque la culture.
- Thème 1 de la classe de 4e, « Le XVIII^e siècle. Lumières et révolutions : Bourgeoisies marchandes, négoce internationaux, traites négrières et esclavage au XVIII^e siècle ».

- **Sciences, technologies et société, Monde économique et professionnel**

En lien avec les sciences : physique-chimie, sciences de la vie et de la Terre, mathématiques et technologie.

- Les nouvelles théories scientifiques qui changent la vision du monde : leur fonctionnement et leur impact (Darwin et l'évolution par exemple).
- Thème 2 de la classe de 4^e, « L'Europe et le monde au XIX^e siècle : L'Europe de la révolution industrielle ».

- **Information, communication, citoyenneté, Culture et création artistiques**

En lien avec le français, les langues vivantes, les arts plastiques, l'éducation musicale ; contribution au parcours d'éducation artistique et culturelle.

Au XIX^e siècle, la politique « descend vers les masses » : étude des formes prises par ces nouvelles modalités d'organisation de la vie politique, à travers l'analyse de la presse, des affiches, des productions artistiques et scéniques.

Thème 3 de la classe de 4^e, « Société, culture et politique dans la France du XIX^e siècle : une difficile conquête : voter de 1815 à 1870 »

En lien avec le français, les langues vivantes étrangères et régionales, les arts plastiques, l'éducation musicale ; contribution au parcours d'éducation artistique et culturelle.

- La propagande, forme extrême de communication politique. Son décodage par les élèves est un enjeu pédagogique majeur (exemple : l'image au service de la culture de guerre et des propagandes totalitaires).
- Thème 1 de la classe de 3^e, « L'Europe, un théâtre majeur des guerres totales (1914-1945) ».

- **Information, communication, citoyenneté, Langues et cultures étrangères ou régionales, Monde économique et professionnel**

En lien avec les langues vivantes.

- EPI possibles autour par exemple de la construction européenne, par des regards croisés, en interrogeant la manière dont elle est vue dans un ou plusieurs pays européens.
- Thème 2 de la classe de 3^e, « Le monde après 1945 : Indépendances et construction de nouveaux États, affirmation et mise en œuvre du projet européen ».

- **Information, communication, citoyenneté**

En lien avec les langues vivantes et le français.

- L'égalité hommes-femmes en Europe. On peut choisir de privilégier les droits des femmes, la vie politique ou la vie professionnelle.
- Thème 3 de la classe de 3^e, « Françaises et Français dans une République repensée : femmes et hommes dans la société des années 1950 aux années 1980 : nouveaux enjeux sociaux et culturels, réponses politiques ».

Géographie

Pendant tout le cycle 4, la géographie se prête particulièrement à un travail interdisciplinaire sur la cartographie, via l'utilisation des outils de géolocalisation et des représentations des objets spatiaux qu'offre la cartographie numérique. Ce travail ouvre des possibilités multiples à la mise en œuvre d'EPI en lien avec les disciplines scientifiques, notamment dans la thématique *Sciences, technologie et sociétés*.

- **Corps, santé, bien-être et sécurité, Transition écologique et développement durable, Monde économique et professionnel, Sciences, technologie et société**

En lien avec les sciences de la vie et de la Terre, la physique-chimie et la technologie.

- EPI possibles sur les ressources : énergie, production alimentaire, gestion et consommation de l'eau.
- Thème 2 de la classe de 5^e, « Des ressources limitées, à gérer et à renouveler ».

En lien avec les sciences de la vie et de la Terre, la physique-chimie et la technologie.

- Les risques et le changement climatique global.
- Thème 3 de la classe de 5^e, « Comment s'adapter au changement global ? ».

- **Culture et création artistique**

En lien avec les enseignements artistiques et le français ; contribution au parcours d'éducation artistique et culturelle.

- EPI possibles sur le paysage et le patrimoine.
- Thème 1 de la classe de 4^e, « L'urbanisation du monde » et thème 1 de la classe de 3^e, « Dynamiques territoriales de la France contemporaine ».

- **Information, communication, citoyenneté**

En lien avec l'enseignement de français ; contribution au parcours citoyen.

- Les migrations transnationales.
- Thème 2 de la classe de 4^e, « Les mobilités humaines transnationales ».

- **Transition écologique et développement durable**

En lien avec la technologie ou les sciences de la vie et de la Terre.

- EPI possibles sur la ville (habitat, architecture, urbanisme ou transports en ville).
- Thème 1 de la classe de 4^e, « L'urbanisation du monde ».

En lien avec la technologie ou les sciences de la vie et de la Terre.

- Le tourisme (environnement des espaces touristiques, grands sites, aménagements, transports, principes éthiques dans les espaces visités, transformation des espaces et des sociétés par le tourisme, etc.).
- Thème 2 de la classe de 4^e, « Les mobilités humaines transnationales ».

En lien avec les sciences de la vie et de la Terre.

- EPI possibles sur les mers et les océans (questions d'environnement ou de ressources halieutiques, de préservation et de conservation, etc.).
- Thème 3 de la classe de 4^e, « Des espaces transformés par la mondialisation ».

En lien avec les sciences ou la technologie.

- EPI possibles sur l'étude des aires urbaines et des espaces de faible densité (développement urbain, transports et mobilités périurbanisation, étalement urbain, écoquartier, nature en ville, etc.).
- Thème 1 de la classe de 3^e, « Dynamiques territoriales de la France contemporaine ».

En lien avec les sciences ; contribution au parcours d'éducation artistique et culturelle.

- EPI possibles sur l'étude des espaces de faibles densités (transformations des paysages, espaces entre exploitation et conservation, dans le cadre des parcs naturels régionaux ou nationaux) ; ou dans la thématique culture et création artistique en lien avec les arts (paysage).
- Thème 1 de la classe de 3^e, « Dynamiques territoriales de la France contemporaine ».

En lien avec la technologie, les sciences de la vie et de la Terre ou les mathématiques ; contribution au parcours citoyen.

- EPI possibles sur l'aménagement du territoire (transports, infrastructure économique ou culturelle, nouveau quartier, etc.).
- Thème 2 de la classe de 3^e, « Pourquoi et comment aménager le territoire ? ».

• Monde économique et professionnel

Contribution au parcours avenir.

- Le tourisme comme activité économique (en fonction du contexte où est situé l'établissement).
- Thème 2 de la classe de 4^e, « Les mobilités humaines transnationales ».

Contribution au parcours avenir.

- EPI possibles sur les mers et les océans (activités liées à la mer, selon le contexte dans lequel l'établissement est situé).
- Thème 3 de la classe de 4^e, « Des espaces transformés par la mondialisation ».

Contribution au parcours avenir.

- EPI possibles sur les espaces productifs.
- Thème 1 de la classe de 3^e, « Dynamiques territoriales de la France contemporaine ».

• Langues et cultures étrangères ou régionales

En lien avec les langues vivantes étrangères.

- Étude d'une ville située dans une autre aire culturelle.
- Thème 1 de la classe de 4^e, « L'urbanisation du monde ».

En lien avec les langues vivantes étrangères.

- Dynamiques de l'espace des Etats-Unis.
- Thème 3 de la classe de 4^e, « Des espaces transformés par la mondialisation ».

En lien avec les langues vivantes régionales ; contribution au parcours citoyen.

- EPI possibles sur l'ultra marin.
- Thème 2 de la classe de 3^e, « Pourquoi et comment aménager le territoire ? ».

En lien avec les langues vivantes régionales.

- EPI possibles sur l'aménagement régional.
- Thème 3 de la classe de 3^e, « La France et l'Union européenne ».